




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS
SIDPC 62**

rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS CEDEX 9

 03.21.21.20.00



**LES ASSOCIATIONS
AGRÉÉES
DE SÉCURITÉ CIVILE**

dans le
Pas-de-Calais

pref-defense-protection-civile@pas-de-calais.gouv.fr

Mis à jour : 18 janvier 2017

PRÉSENTATION

I L'AGRÉMENT DE SECURITE CIVILE

Il est délivré aux associations susceptibles d'apporter leur concours aux opérations de secours ou de soutien aux populations qui disposent des moyens et des compétences permettant aux pouvoirs publics de les intégrer dans les dispositifs et actions mentionnés aux articles L725-3 ,L725-4 et L725-6 du code de la Sécurité Intérieure).

II LES TYPES DE MISSION DE SECURITE CIVILE

les associations sont agréées pour pouvoir répondre à tout ou partie des quatre types de missions de sécurité civile suivants :

TYPE « A » Opérations de secours à personnes et de sauvetage :

Apporter un concours, dans les conditions prévues par convention, à titre complémentaire des moyens des services de secours publics, dans le cadre de la distribution des secours motivés par des besoins spécifiques ou des circonstances exceptionnelles, impliquant, par exemple, la mise en place d'un dispositif de secours, d'une ampleur ou d'une nature particulières ou le déclenchement d'un plan ORSEC.

[A(1): secours à personnes- A(2)-sécurité de la pratique des activités aquatiques en milieux naturels et artificiels – A(5) : recherche d'aéronefs en détresse par radiogoniométrie]

TYPE « B » Actions de soutien aux populations sinistrées :

Répondre à l'appel de mobilisation pour faire face aux détresses engendrées en situation de crise. Prendre en charge, assister et assurer la sauvegarde des populations sinistrées.

TYPE « C » Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées :

Aider les autorités de police et leurs services publics à coordonner et gérer l'action des bénévoles spontanés et des membres des réserves communales de sécurité civile dans le cadre de leurs actions de soutien aux populations sinistrées.

TYPE « D » : Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS)

Concourir aux dispositifs prévisionnels de secours à personnes mis en place pour la couverture des risques à l'occasion des manifestations ou rassemblements de personnes (manifestations récréatives, culturelles ou sportives à but lucratif ou non selon l'effectif public attendu ou en respect de réglementations spécifiques).

Seules les associations agréées de Sécurité Civile sont habilitées à tenir des Dispositifs Prévisionnels de Secours à personnes (Art L725-3 du Code de la sécurité intérieure).

III LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS DE SECURITE CIVILE

Elles font l'objet d'une convention conclue avec :

- Les communes, pour ce qui concerne le soutien et l'assistance aux populations ou l'encadrement des bénévoles ;
- Avec les organisateurs de manifestations et rassemblements de personnes, pour ce qui concerne les dispositifs prévisionnels de secours à personnes (DPS).

Vous trouverez, ci-dessous, la présentation de toutes les associations agréées dans le Pas-de-Calais en matière de Sécurité Civile.

Sont présentées, non seulement, les associations agréées par le ministère de l'intérieur ou le préfet du Pas-de-Calais pour les missions de sécurité civile, mais également celles qui dispensent des formations au secourisme telles que SST, PSE1, PSE2, PSC1.

Si vous avez besoin de ces associations, si vous voulez y adhérer ou si vous désirez plus d'informations, vous pouvez les contacter directement en vous référant aux renseignements donnés dans les fiches suivantes ou en prenant contact avec la Préfecture du Pas-de-Calais :

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles.
pref-defense-protection-civile@pas-de-calais.gouv.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE

DDCRF62



Agréée par l'Arrêté Ministériel du 21 juillet 2015
missions de type « A-B-C-D »

Missions : Auxiliaire des pouvoirs publics ;

Actions sociales : Plan grand froid, plan canicule, aide alimentaire, aide vestimentaire, mise à disposition de l'ARS.

Urgence et secourisme :

- Formation initiale et recyclage des secouristes
- 150 DPS par an (dont 6 de grande envergure)
- Formation PSC1 pour les particuliers (plus de 600 formations), pour les entreprises (1500 formations)
- Journée « défense et citoyenneté » (30 000 jeunes formés par an)
- Présence à la demande des pouvoirs publics sur les lieux de catastrophes

Moyens :

- 700 bénévoles dont 130 secouristes
- Plus de 1 000 élèves infirmier(e) s
- Plus de 150 étudiants aides soignants
- Une formation ambulancier
- Plus de 150 formateurs

17 rue du Général Barbot

62000 ARRAS

☎ 03 21 71 01 09

dd62@croix-rouge.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME



FFSS 62

Agréée par l'Arrêté Ministériel du 12 novembre 2015

missions de type A(1)-B-C-D dans le Pas-de-Calais

Nos associations dispensent également les formations suivantes :

PSC1 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (initiale et continue)

PSE1 - Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (initiale et continue)

PSE2 - Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (initiale et continue)

SST - Sauveteur Secouriste du Travail (initiale) et MAC (maintien et actualisation des compétences)

BNSSA - Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

La FFSS est la seule Fédération en France à pouvoir délivrer le diplôme du :

→ Brevet de Surveillant de Baignade (BSB),

pour la surveillance des enfants en centre de vacances

→ Prévention et Secours Sportifs (PSS1)

Siège du Comité Départemental : Maison des Sports du Pas-de-Calais 09 rue Jean BART 62143 ANGRES

Pour toute correspondance :

M. Gilles JANIACZYK 150 rue de l'Humanité 62110 Hénin-Beaumont

☎ : 06.79.41.63.38 ✉ : cd62ffss@aol.com

FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE A.D.P.C 62



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 21 juillet 2015
missions de type « B-C-D »**

Action de soutien aux populations sinistrées, encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées, Dispositifs Prévisionnels de Secours (D.P.S)

ZAL du Mont Hulin
rue de la Gare
62240 DESVRES

☎ 03 21 36 25 67

pas-de-calais@protection-civile.org

Association qui dispense également les formations suivantes :

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (initiale et continue) ;
PSE1 : Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (initiale et continue) ;
PSE2 : Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (initiale et continue) ;
BNSSA : Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES
RADIOAMATEURS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ
CIVILE
ADRASEC62**



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 8 janvier 2016
missions de type « A »**

Participation aux missions de sécurité civile pour l'établissement et l'exploitation des réseaux annexes et supplétifs de transmission et la recherche d'aéronefs en détresse par radiogoniométrie.

adrasec62@fnrasec.org

54 rue Jules Ferry
62580 VIMY

☎ 06 84 91 10 57


**FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS
POMPIERS DE FRANCE
UDSP62**



Fédération Nationale
sapeurs-pompiers de France

**Union Départementale des Sapeurs Pompiers
UDSP 62**

**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 24 février 2014
missions de type « D »**

 03.21.21.80.00

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SECOURISTES FRANCAIS CROIX BLANCHE



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 24 septembre 2015
missions de type « A1-B-D »**

Association agréée pour les formations suivantes :

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE1 : Premiers Secours en Équipe de niveau 1

PSE2 : Premiers Secours en Équipe de niveau 2

SST : Sauveteur Secouriste du Travail (initiale + formation continue)

Formation de formateur SST

51 rue d'Evian
62300 LENS

☎ 03 21 70 21 45

jean-pierre.croix-blanche@wanadoo.fr

**SECOURS CATHOLIQUE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE**



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 26 novembre 2015
missions de type « B-C »**

14 bis rue Noël TRANIN
62000 ARRAS

☎ 03 21 15 10 20

sc-arras@secours-catholique.org

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER UDMSC 62



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 18 novembre 2015
missions de type « A-D »**

Dispositifs de secours :

Secourisme Opérationnel **Terrestre ou nautique.**

La SNSM est agréée pour la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours à personnes lors d'événements sportifs, culturels, musicaux, populaires, qu'ils soient à terre, en mer ou en eaux intérieures.

**Bassin de Plaisance, Bassin Ouest
62100 Calais**

Mail : snsn.cficotedopale@gmail.com

Tel : 07.61.25.19.76

Formations de Secourisme :

Le Centre de Formation et d'Intervention (CFI) de la côte d'Opale dispense également les formations suivantes :

PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (initiale et continue),
PSE1 Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (initiale et continue),
PSE2 Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (initiale et continue),
BNSSA Brevet National de Sécurité Sauvage Aquatique,
Plus toutes les formations spécifiques maritimes (SSA littoral, permis côtier, CRR...)

Formations Nageurs-Sauveteurs :

Le CFI recrute, forme, entraîne et affecte les nageurs-sauveteurs afin d'effectuer la surveillance des plages en saison estivale à la demande des maires.

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES SECOURISTES ET SAUVETEURS UNASS Nord de France



**Agréée par l'Arrêté Ministériel du 21 juillet 2015
missions de type « B, C, D »**

Secourisme Opérationnel :

L'association est agréée pour tenir des dispositifs de secours à personnes lors d'événements sportifs, culturels, musicaux, populaires ou humanitaires.

La formation :

Initiation et formation aux premiers secours, formation qualifiante de formateurs, de secouristes en équipe.

79 rue Raoul Briquet
62217 BEAURAINS
☎03.21.71.52.13

☎03.20.52.46.74
contact@unassndf.fr

OPALE SECOURISME



**Agréée par l'Arrêté Préfectoral du 20 avril 2015
missions de type « B-D »**

Association qui dispense également les formations suivantes :

PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE1 Premiers Secours en Équipe de niveau 1

PSE2 Premiers Secours en Équipe de niveau 2

SST Sauveteur Secouriste du Travail

EPI Équipier Première Intervention

ESI Équipier Second Intervention

Formations continues en secourisme et incendie

Caserne des Sapeurs Pompiers

2, rue Gerhard Hansen

62200 BOULOGNE SUR MER

Opérationnel : secours@opalesecourisme.fr

Tél : 07.81.07.10.10 / Fax : 09.56.90.47.75

Formations : formations@opalesecourisme.fr

Tél : 06.33.10.89.11 / Fax : 03.62.02.45.02

Administration générale : contact@opalesecourisme.fr

Tél : 03.21.31.79.19

ARTOIS SECOURISME



**Agréée par l'Arrêté Préfectoral du 12 octobre 2015
missions de type « D »**

Rue Magniez
62750 LOOS EN GOHELLE

☎ 03 21 49 82 06

artoissecourisme@orange.fr

SECOURISME DE LA HAUTE DEÛLE



**Agréée par l'arrêté Préfectoral du 12 janvier 2015
missions de type « D »**

**11 rue Roger Salengro
62410 Meurchin**

**Contact : Dominique BURIEZ
Présidente**

Tél : 06 72 89 32 66

Alain ROUSSETTE

Tél : 06 52 41 12 58

Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers



Délégation Départementale du Pas-de-Calais

Association agréée par Arrêté préfectoral sous le N° 2010-037/ASS

Dispense les formations suivantes :

- Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)
- Pédagogie Initiale Commune de Formateur
- Pédagogie Appliquée à l'emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques

15, rue Labarrois

62290 Nœux-les-Mines

Tél : 06 62 44 58 80

colinmichel62@gmail.com



Prévention Secourisme Côte d'Opale

**Agréée par l'arrêté Préfectoral SIDPC N° 2017/005 du 12 janvier 2017
pour les missions sécurité civile de type « D »**

**Association enregistrée sous le N° 43/ASS
agrée par l'arrêté Préfectoral SIDPC N° 2016/172 du 9 décembre 2016 pour les
formations aux premiers secours ci-dessous mentionnées :**

- Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours ;
- Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques ;
- PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ;
- PSE1 : Premiers Secours en Équipe de niveau 1 ;
- PSE2 : Premiers Secours en Équipe de niveau 2 ;
- Formation continue aux Premiers Secours ;
- Formation initiale et continue des Formateurs Nationaux des 1ers Secours ;

et

Préparation aux épreuves du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
de validation du Maintien des acquis (ex- recyclage BNSSA)

et

Mise en place de dispositifs de premiers secours

21, avenue du Blanc Pavé
62630 ETAPLES
Tél : 06.61.35.48.94

Président : sylvain.ha@hotmail.fr
Secrétaire : caroncedric@sfr.fr

